

### **PROGRAMME RECYC-FRIGO**

Ce programme mis de l'avant par Hydro-Québec permet aux résidents (en appelant le 1-877-493-7446 directement ) de se débarrasser de leur vieux frigo ou congélateur de 10 ans et plus fonctionnant encore et de recevoir par la poste un montant de 60 \$ par appareil. Les halocarbures seront enlevés de façon sécuritaire.

#### **RAPPEL**

Nouveau service gratuit de récupération des résidus domestiques dangereux (RDD) de provenance résidentielle seulement et vous devez présenter une pièce d'identité qui confirme votre adresse de résidence dans la municipalité (ex.: compte de taxes, facture électricité ou permis de conduire). Ce service sera offert au garage municipal de 9 h à midi à tous les 2<sup>e</sup> samedis du mois (à compter du 14 juin prochain )

**Prenez note que pour mieux servir les contribuables toutes personnes qui désirent rencontrer soit le directeur de l'urbanisme ou l'inspectrice municipale, peuvent les rencontrer les lundis et vendredis, cependant les mardis, mercredis et jeudis seront sur rendez-vous seulement.**

### **CONCOURS PHOTOS**

#### **Dans le cadre du Forum national sur les lacs en partenariat avec la Sépaq**

Le thème est l'univers des lacs et permet la possibilité de gagner un forfait pour 2 personnes à l'Auberge de montagne des Chics-Chocs et au Gîte du Mont-Albert en Gaspésie, accompagné de 200 \$ en bons cadeaux échangeables dans tous les établissements Sépaq.

Comme c'est un tirage au sort, tous les participants ont une chance de gagner !

#### **Heure de la messe du dimanche**

À tous les villégiateurs, veuillez prendre note que la messe du dimanche a lieu à 9 h30.

Les personnes intéressées à suivre un cours d'anglais sont priées de donner leur nom au bureau municipal 819-274-2364, poste 21

**Nous vous rappelons que les inscriptions pour le Camp de jour sont disponibles à l'École La Relève ainsi qu'au bureau municipal le tarif est de 15 \$ incluant le chandail.  
Le nouveau « Service de garde » vous attend pour le 23 juin prochain**

**Prochaine assemblée régulière du conseil,  
le 2 juin prochain à 20 h  
Louise David pour le conseil municipal**

### **ENCOURAGEONS NOS COMMERÇANTS LOCAUX**

### **Bulletin municipal**

Site Internet : [www.municipalite.laminerve.qc.ca](http://www.municipalite.laminerve.qc.ca)

Courriel : [bureau@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:bureau@municipalite.laminerve.qc.ca)

Tél.:819-274-2364 fax:819-274-2031

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 5 MAI 2008**

**Volume 19 numéro 5**

### **ADMINISTRATION**

Le Conseil municipal a inscrit monsieur Réjean Grégoire et le Comité des Hirondelles pour participer au Méritas municipal 2008, pour leur dévouement, dynamisme et leur implication.

### **TRANSPORT**

Une demande d'aide financière de 150 000 \$ au député de Labelle monsieur Sylvain Pagé, pour l'amélioration des chemins de la Municipalité, a été faite. D'ailleurs des travaux sont prévus sur le chemin des Grandes-Côtes et une partie du chemin des Fondateurs.

#### **Résultat de l'appel d'offres de chlorure de calcium 2008:**

Le plus bas soumissionnaire étant: Somavrac

Il est résolu d'accepter la soumission pour le chlorure de calcium, pour l'année 2008, Au montant de 349.29 \$/ le ballot de 100 kg plus les taxes applicables.

#### **Résultat de l'appel d'offres pour béton bitumineux2008:**

Le plus bas soumissionnaire étant: Abc Rive-Nord Inc.

Il est résolu d'accepter la soumission pour béton bitumineux, pour l'année 2008, Au montant de 14.10\$ m<sup>2</sup> le EB-14, plus les taxes applicables.

#### **Résultat de l'appel d'offres pour le dynamitage 2008:**

Le plus bas soumissionnaire étant: Dynamitage Ritchie

Il est résolu d'accepter la soumission pour le dynamitage , pour l'année 2008, Au montant de 9.49\$ le mètre cube, plus les taxes applicables.

#### **Résultat de l'appel d'offres pour les travaux de lignage de rues 2008:**

Le plus bas soumissionnaire étant: Lignco Sigma inc.

Il est résolu d'accepter la soumission pour le chlorure de calcium, pour l'année 2008, Au montant de .219\$ le mètre linéaire plus les taxes applicables.

Renouvellement du temps d'antenne de Mobilonde pour le service de voirie pour une durée d'un an, soit du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009.

**Règlement numéro 507 concernant la fermeture d'une partie du chemin Dusseault sur le lot 4B, Canton de la Minerve.**

La partie du chemin Dusseault sur le lot 4B, est par le présent règlement fermé comme chemin public à toute fin que de droit: À partir de l'adoption du présent règlement, ledit chemin sera fermé à la circulation; la parcelle de terrain dudit chemin aboli est, par le présent règlement, remise à monsieur Alexander Goetz pour une somme nominale et est à la charge de l'occupant, le tout conformément à l'article 66 de la loi sur les compétences municipales. Tous les frais relatifs à la transaction seront à la charge de monsieur Goetz.

### **Politique pour les entrées charretières privées**

La procédure suivante s'applique pour toutes les entrées charretières construites par le service de la voirie lors de l'entretien des fossés:

Toutes les entrées charretières construites sous la responsabilité d'un propriétaire doivent faire l'objet d'une demande au service d'urbanisme. Les travaux de construction doivent être conformes au règlement #264 (article 6.8) et être validés par le directeur des travaux publics.

Les propriétaires des terrains visés par les travaux de réfection doivent se procurer un ponceau conforme aux directives du directeur des travaux publics.

Un montant équivalent au coût d'achat du ou des ponceaux requis sera porté au compte de taxe des propriétaires qui n'ont pas de ponceau au moment de la réalisation des travaux bordant leur propriété. L'installation du ponceau et la construction de l'entrée charretière seront faits à la charge et en fonction des normes de la Municipalité.

Et résolu de demander au ministère des transports de prendre à sa charge les coûts d'entretien et de réfection sur l'ensemble du tracé du chemin des Pionniers.

Engagements de Messieurs Richard Dumais, Sylvain Nadeau, Pierre Deschamps à titre de journalier temporaire pour le service de la voirie, pour la saison estivale 2008.

### **URBANISME**

Demande de dérogation mineure:

De madame Linda Laramée 49, chemin Marie-Lefranc, pour l'implantation du bâtiment principal construit en 1999 qui se situe à 7,91 mètres de la ligne arrière, est acceptée.

De monsieur Pierre Boucher au 19, chemin Paquette, pour l'érection d'un solarium de 3,05m X 6,10m sur la galerie existante est acceptée conditionnellement à ce que le propriétaire soumette un plan de révégétalisation.

Projet de règlement numéro 506 modifiant le règlement de zonage numéro 380 et ses amendements dans le but d'ajouter des dispositions réglementaires pour les refuges de plein air.

#### **Avis de motion:**

Pour le projet de règlement numéro 508 modifiant le règlement de zonage numéro 380 pour l'ajout d'usage C-9 à la grille de spécification UP-23 afin d'autoriser un champs de tir aux pigeons d'argile.

La Municipalité appuie la demande de monsieur Mario Ste-Marie pour l'élevage de chevaux, implantation d'une écurie et implantation d'un garage et bâtiment résidentiel.

De même pour l'Association de protection de l'environnement du lac Equerre pour une demande d'appui pour effectuer une diagnose auprès du Ministère des Ressources naturelles et de la faune.

**Un projet de règlement numéro 508** modifiant le règlement de zonage numéro 380 et ses amendements dans le but d'ajouter l'usage C-9 à la grille de spécification UP-23 afin d'autoriser un champ de tir aux pigeons d'argile.

### **LOISIRS ET CULTURE**

La Municipalité demande une subvention au programme d'aide aux immobilisations du Ministère de la Culture des communications et de la condition féminine pour l'érection d'une nouvelle bibliothèque municipale.

La Municipalité appuie le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II 2008-2009, dans le but de développer de sentiers d'intégration de l'art et la forêt, sur les lots 1 et 2, rang 13.

Un montant de 750 \$ est versé à Madame Marcelle Grégoire pour fleurir les parterres de l'Église.

De même qu'un montant n'excédant pas 3 000 \$ sera versé pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

La compagnie Tapido fera les travaux de réaménagement au bureau municipal et refaire le plancher ainsi qu'à remplacer les tuiles au centre communautaire.

Centre Santé et des services sociaux des Sommets et l'Éveil Féminin invitent la population à une journée santé (ouvert hommes et femmes) Comment se préparer à une visite médicale, suivi de l'atelier « Test sur la tension artérielle » Date le 28 mai prochain à 9h 30 à la salle communautaire  
Lyne Bilodeau, infirmière

#### **Activités de l'été organisé par la fabrique**

Tirage du Vtt, samedi le 31 mai 08 au Centre Sportif et Culturel de Rivière-Rouge. Souper spaghetti avec danse 15 \$ le billet. Billets disponibles auprès de Marielle au 274-1213 ou Marie-Claire au 274-2318.

**Tournoi de balle molle les 27-28 et 29 juin 2008.** Pour inscrire votre équipe, communiquer le plus tôt possible, avec Marielle au 819-274-1213 (seulement 12 équipes seront acceptées, premiers arrivés premiers servis).

**Vente de garage le 26 juillet 2008.** Pour réserver votre table ou espace, veuillez communiquer avec Jacques au 819-274-3213. C'est le printemps et c'est le temps du ménage. Si vous avez des choses à nous donner pour notre vente de garage, vous pouvez nous les apporter au presbytère ou contactez Marie-Claire au 819-274-2318. Merci à l'avance

**Tournoi de golf le 23 août 2008.** Pour vous inscrire, communiquer avec Jean-Paul au 819-274-3270 ou Marielle 819-274-1213.

**Bingo: Tous les mercredis à compter du 2 juillet jusqu'au 13 août 2008**

**S.O.S: L'extérieur de l'église** (le bas) doit être repeint en juin (date à être déterminée). Nous sommes à la recherche de bénévoles qui auraient un peu de temps à nous consacrer. M. Jacques Lemire est coordonnateur de ce projet. Si vous êtes intéressés s.v.p. donner votre nom à Jacques au 819-274-3213 et il vous contactera quand ce sera le temps. Merci à l'avance de l'intérêt que vous portez à bien conserver notre patrimoine.

**Les riverains qui désirent reboiser leur rive peuvent donner leur nom au bureau municipal, les arbustes seront disponibles chez HORTIKO le 14 juin prochain. 819-274-2364 poste 21**

#### **À noter que la collecte des gros rebuts se fera le 26 mai.**

Selon le règlement 362, ces rebuts doivent être mis au chemin la veille de la cueillette. Quiconque contrevient à ce règlement commet une infraction. Toutes personnes ayant déjà déposé de tels objets au chemin sont priées de les retirer immédiatement. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration afin de conserver l'esthétique de notre municipalité.

## POSTE D'ACCUEIL ET BUREAU TOURISTIQUE NOUVELLE HORAIRE

Saison de pêche: 9 mai au 1 septembre 2008

Chasse au petits gibiers : 2 au 7 septembre 2008

### Horaire: Saison de pêche

9 mai au 20 juin 2008    Lundi au Vendredi : 7h à 10h et 14h à 18h    samedi, dimanche et jours

21 juin au 1 septembre 2008:    7h à 11h30 et 13h à 18h    fériés 7h à 11h30  
et 13h à 18h

**SAISON DE CHASSE                    7h à 10h et 14h 18h**

### À NOTER : ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

**Nous vous rappelons que tous les abris d'auto temporaires (tempo) doivent être entièrement démontés (structure incluse) pour le 15 mai 2008.**

### **Conférence comment se préparer à une visite médicale.**

Suivi de l'atelier: Test sur la tension artérielle. Date le 28 mai prochain  
à 9 h30 , au centre communautaire.  
Conférencière : Lyne Bilodeau, inf.

### SOS ST-JEAN BAPTISTE

**Depuis le dernier bulletin municipal, aucun bénévole c'est manifesté, si la Saint-Jean Baptiste n'a pas lieu vous pourrez faire votre mea culpa**

Le comité organisateur de notre fête nationale a perdu deux (2) de ses membres fondateurs, que nous tenons à remercier pour toute leur implication depuis plusieurs années, soit mesdames Denise B.Demers et Guylaine Lefebvre.

C'est le temps de penser à la fabrication de votre char allégorique, il y aura des prix en argent pour le plus original. **SOS bénévoles**, car Carole Dumay et moi André Paradis ne pouvons pas tout préparer seul, **la survie** de la St-Jean en dépend. Les chialeux qui ne sont jamais satisfaits du déroulement de cette fête c'est le temps de s'impliquer.

Pour information :    Carole Dumay: 819-274-2987  
                                  André Paradis:819-274-2899

Monsieur Michel Séguin et madame Nicole Forget vous invitent à un dîner spaghetti le 27 juillet prochain à 12 h le tarif est de :  
Adulte : 10 \$    Enfants : 5 \$  
Bienvenue à tous

Madame Angéla Demers Lefebvre  
Viens de sortir son premier roman  
**Au retour des outardes**  
La plupart des faits cités sont inspirés du vécu, laissez-vous tenter par un retour dans le passé.  
Disponible à la bibliothèque et au bureau municipal au coût de 25\$.

## **RÈGLEMENT NUMÉRO 396 SUR L'UTILISATION DES PESTICIDES ET DES FERTILISANTS**

**Il existe un règlement municipal sur l'utilisation des pesticides et des fertilisants. Les personnes utilisant ces produits sont priées de prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal du lundi au vendredi de 8 h à 17h**

### Mot du maire

J'aimerais faire un rappel des réalisations municipales depuis le début de mon mandat avec vous :

#### 2006

- ❖ Maison des jeunes, achat et rénovations
- ❖ Acquisition d'un véhicule de premiers répondants
- ❖ Acquisition d'un camion autopompe
- ❖ Achat d'une cuisinière au gaz à la salle communautaire
- ❖ Acquisition d'un camion F350 4X4 2006
- ❖ Installation d'une rampe de sécurité à la bibliothèque
- ❖ Échange de notre débroussailleuse contre une rétrocaveuse
- ❖ Opération d'une gravière, sablière
- ❖ Coupe de bois contravention
- ❖ Protection des berges
- ❖ Acquisition d'un tracteur à gazon
- ❖ Dynamitage chemin Lac-à-la-Truite, Paul-Grégoire, Marie-Lefranc, Bellefleur.
- ❖ Réparation du chemin Vetter - chemin des Grandes-Côtes
- ❖ Réfection du chemin des Pionniers – Lac Alphonse – Paul –Grégoire
- \* Acquisition de 2 camions 10 roues
- \* Achat de terrain pour le parc
- \* Formation en eau potable (3)
- \* Changement de zonage
- \* Taxe spéciale lac Chapleau (Myriophylle)
- \* Travaux sur le pont Séguin

#### 2007

- ❖ Embauche d'un nouveau directeur général
- ❖ Installations de 3 bornes sèches
- ❖ Achat d'une pelle neuve et d'une remorque
- ❖ Achat dégeleuse
- ❖ Creusage de fossés et dynamitage sur le chemin des Pionniers, Vetter, Preston et Allard
- ❖ Construction d'un garage municipal
- ❖ Cueillette des ordures en Régie
- ❖ Création d'un comité consultatif en environnement
- ❖ Forage de 3 puits (aqueduc) résultat un puits positif
- ❖ Système de chauffage, agrandissement pour la salle communautaire
- ❖ Nouvelle salle des joueurs
- \* Réfection du chemin des Pionniers
- \* Achat déchiqueteuse
- \* Restructuration du personnel
- \* Embauche d'une ressource supplémentaire
- \* Règlement sur la protection des berges
- \* Réaménagement de la salle des joueurs

**Soyez assuré que je ferai tout mon possible pour continuer à bien servir les intérêts de la municipalité**  
**Serge Jetté, maire**

### COVOITURAGE

Un système de covoiturage est mis en place à la Minerve depuis le 1<sup>er</sup> mai 2008. Les personnes intéressées à partager leur véhicule lors de leurs sorties pourront inscrire, sur le calendrier mis au kiosque postal, leurs coordonnées ainsi que leur destination, l'heure de leur départ de la Minerve et celle du retour s'il y a lieu. Les gens intéressés à se prévaloir de ce transport pourront communiquer directement avec la personne inscrite sur le calendrier. Pour des informations supplémentaires, veuillez communiquer avec Armande Darmana au 819-274-3113 .